



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Saisie de près de 10 kg de cocaïne par les douaniers de l'aéroport de Nice Côte d'Azur**

Nice, le 03/06/2024

Le 30 mai 2024, les agents de la brigade de surveillance extérieure de Nice aéroport décident de contrôler un passager de nationalité lettonne à l'arrivée du vol en provenance du Brésil via Lisbonne. Il indique aux agents ne rien avoir à déclarer mais un contrôle approfondi de sa valise est mis en œuvre. L'ouverture de cette dernière permet de découvrir la présence de vêtements et de 9 plaids en tissus de couleurs contenus dans des sachets thermosoudés. Le passage de la marchandise à l'appareil à rayon X permet de mettre en évidence des masses suspectes. Lorsque les agents découpent les plaids, ils découvrent au milieu de la ouate des paquets s'avérant contenir de la cocaïne.

Au total ce sont 9,93 kg de cocaïne pour une valeur de 645 970 euros qui ont été saisis. L'individu est placé en retenue douanière et remis à la PJ de Nice à l'issue.

A noter que la semaine précédente sur le même trajet et le même vol en provenance de Lisbonne les agents de la brigade de surveillance extérieure de Nice aéroport avaient saisi 2 kg de cocaïne dissimulés dans la doublure d'un plaid découvert dans les bagages d'une passagère de nationalité brésilienne.

A l'issue des mesures de garde à vue, les deux mis en cause ont été déférés par le Parquet de Nice en vue d'une comparution immédiate devant le tribunal correctionnel. Ils ont été placés en détention provisoire dans l'attente de leur jugement.

#### **Contacts presse douane :**

Samantha VERDURON, cheffe du pôle d'orientation des contrôles – 06 64 53 10 76

*Photos transmises : crédit douane*